

Annnonce des poulains/ Annnonce des naissances



Marche à suivre

1. Annoncer la naissance à Agate

- a. En tant que propriétaire, vous devez être enregistré auprès d'Agate
- b. La mère doit être enregistrée auprès d'Agate
- c. **Important:** Lors de l'annonce de la naissance, toujours choisir "**Fédération d'élevage Cheval Suisse**" (✓)
- d. Le No-ID de CHS doit être introduit plus tard (lorsqu'il est connu)

2. Annoncer des poulains par internet à CHEVAL SUISSE (Login) ou comme expliqué sous le point 4

- a. Allez sur votre domaine personnel à Cheval Suisse -> Annoncer un poulain (le père et la mère doivent être enregistrés dans le Stud-book)
- b. Si vous ne pouvez pas annoncer les poulains par internet (pas d'accès internet ou les parents ne sont pas dans le Stud-book), procédez selon le point 4.
- c. Si vous n'avez pas encore annoncé votre poulain à Agate, alors faites le maintenant !

3. Faire appel au/à la vétérinaire pour l'identification et la pose de la puce électronique

- a. Le/La vétérinaire envoie le signalement et le No de la puce électronique à Agate (Infos pour les vétérinaires)
- b. Envoyer le signalement au secrétariat du stud-book

4. Envoi de la demande de passeport avec le certificat d'origine au Secrétariat du Stud Book de Cheval Suisse

- a. Remplir le formulaire et l'envoyer avec les documents nécessaires au Secrétariat du Stud Bookl.
- b. Ne remplir la rubrique "Annonce" que si le poulain n'a pas été annoncé par Internet.
- c. L'éleveur est responsable de l'envoi de toutes les données et documents nécessaires au Secrétariat du Stud Book. C'est pourquoi le formulaire pour la demande vous est aussi utile pour contrôler que rien ne manque.

Pour des informations complémentaires ou des questions:

Tel : 079 857 85 75

Fax : 026 660 10 48

herdebuch@cheval-suisse.ch